

Image not found or type unknown



Électrifié une cloture chez soi

Par **lozep**, le **14/06/2009** à **19:19**

Bonjour, rnvoila je viens de subir une tentative de cambriolage j'ai porté plainte mais apparemment il n'y aura pas de suivit.rnma question est la suivante je voudrais afin d'éviter de nouvelles récidives électrifiés ma cloture ainsi que mon batiment je voudrais savoir si cela mais possible je ne suis que locataire j'habite dans une maison appartenant au CIL .rnsi oui comment dois je m'y prendre . rnpour info c'est la seconde fois que je subit une infraction et je commence non seulement à mon sentir en insécurité et je crois que ca suffit.rnmerci d'avoir bien voulu me lire et me répondre.rnrnbien cordialement à vous rnrnmme LOZe